



SOCIETE HIPPIQUE FRANCAISE

Note Financière 2019

EPREUVES JEUNES CHEVAUX ET PONEYS

Epreuves régionales et inter-régionales

Créée le 14 février 2019

Modifiée le 18 avril 2019

1 GENERALITES

1.1. Champ d'application de la présente note et généralités

La présente note comporte l'ensemble des éléments financiers des épreuves d'élevage applicables pour l'année 2019. Ces éléments financiers ne sont que des compléments ou rectificatifs du Règlement des Epreuves d'Elevage publié sur le site www.shf.eu. Tous les montants de la présente note financière sont Toutes Taxes Comprises (TTC).

Le montant de l'adhésion à la SHF pour une année civile est de 50 €.
Les dotations détaillées dans la présente note financière concernent les primes allouées aux chevaux et poneys autorisés à concourir dans les épreuves SHF.

Le montant des primes allouées aux finales pourront faire l'objet d'ajustement en fonction de la somme globale versée sur les concours régionaux et interrégionaux.

1.2. Forfait, engagement terrain, rattrapage et changement d'épreuves ou de cheval / poney

1.2.1. Forfait

Les conditions de validité d'un forfait sont celles énumérées au Règlement général des compétitions de la SHF (art. 23.2.3).

1.2.2. Engagement terrain et rattrapage des épreuves SHF-Vidéo

Les conditions d'engagement terrain et de rattrapage pour les épreuves SHF-Vidéo sont celles énumérées au Règlement général des épreuves d'élevage de la SHF (art. 23.2.2).

Les pénalités d'engagement terrain et de rattrapage pour les épreuves SHF-Vidéo sont les suivantes :

Epreuves	Montant
CSO Cycle Classique Formation	Montant de l'engagement + 10 €
CSO Cycle Classique Qualification	Montant de l'engagement + 20 €
CSO Cycle Libre	
CCE, DRESSAGE, HUNTER, ENDURANCE, ATTELAGE, Jeunes poneys	

1.2.3. Changement d'épreuves ou de cheval/poney pour les épreuves

Les conditions de changement d'épreuve ou de cheval/ poney sont celles énumérées au Règlement général des épreuves d'élevage de la SHF (art. 23.2.2).

En Cycle Classique et Cycle Libre, dans le cas d'un changement d'épreuve vers un niveau inférieur, ces changements d'épreuve ou de cheval/poney sont sans pénalité.

En Cycle Classique Formation et Qualification, dans le cas d'un changement d'épreuve vers un niveau supérieur, les conditions financières sont les suivantes :

- Engagement initial remboursé
- Cycle Classique Formation : Engagement de l'épreuve supérieure débité + une pénalité de 10€
- Cycle Classique Qualification **et Cycle Libre** : Engagement de l'épreuve supérieure débité + une pénalité de 20€

1.2.4. Rattrapage d'engagement

Les conditions de rattrapage sont celles énumérées au Règlement général des épreuves d'élevage de la SHF (art. 23.2.2). Elles sont applicables uniquement sur les CIR de CSO, les CIR de Dressage et de CCE et les Finales Nationales.

Les rattrapages d'engagements sur les épreuves de CIR sont du montant de l'engagement majoré de 20€.

Ces pénalités sont plafonnées à 100 €.

1.3. Primes et surprimes

Chaque épreuve bénéficie d'une dotation propre répartie de manière non discriminatoire entre les chevaux qui y participent. Les épreuves régionales de Cycle Classique de Concours Complet, Dressage donnent lieu à l'allocation de surprimes selon les modalités définies ci-après.

Dans ce cas et afin d'éviter toute discrimination entre catégories de chevaux pour le calcul des gains qualitatifs aux finales nationales, des gains théoriques sont calculés pour les chevaux ne bénéficiant pas de la prime ou de la surprime. Ils correspondent aux dotations qu'auraient reçues les chevaux bénéficiant de la prime et de la surprime.

2 SAUT D'OBSTACLES

2.1 Engagements

Concours régionaux et interrégionaux

	Epreuves Régionales	Epreuves interrégionales (tarif pour 2 épreuves)	
Formation 1	19		
Formation 2	19		
Formation 3	19		
4 ans Qualification	31	70	
5 ans Qualification	41	88	
6 ans Qualification	49	107	
Cycle libre 1 - 0,95m	19	38	
Cycle libre 2 - 1,05m	24	48	
Cycle libre 3 - 1,15m	28	56	

2.2 Dotations

2.2.1 Dotation globale - Epreuves régionales et interrégionales Cycle Classique Formation et Cycle Libre

La dotation des épreuves Cycle Classique Formation et Cycle Libre est allouée aux parcours sans aucune pénalité. Le montant de la dotation unitaire correspond au montant de l'engagement.

Dotations en euros Prime au sans faute	Epreuves Régionales
Formation 1	19
Formation 2	19
Formation 3	19

Dotations en euros Prime au sans faute	Epreuves régionales	Epreuves Finales régionales	
Cycle Libre	1 – 0,95m	19	1 ^{ère} année 4 et 5 ans 19
	2 – 1,05m	24	2 ^{ème} année 5 et 6 ans 24
	3 – 1,15m	28	3 ^{ème} année 6 ans 28

2.2.2 Dotation globale - Epreuves régionales et interrégionales Cycle Classique ouvertes aux Autres Stud-Book

La dotation des épreuves Cycle Classique ouvertes aux Autres Stud-book est allouée aux parcours sans aucune pénalité. Le montant de la dotation unitaire correspond au montant de l'engagement.

Dotations en euros Prime au sans faute	Epreuves Régionales	Epreuves Interrégionales
4 ans Qualification Autres studbooks + OC	31	35
5 ans Qualification Autres studbooks + OC	41	44
6 ans Qualification Autres studbooks + OC	49	54

2.2.3 Dotation globale - Epreuves régionales et interrégionales réservées aux chevaux inscrits au stud book du cheval de Selle Français (SF), à celui du cheval Anglo-Arabe (AA) et à celui du cheval Anglo-Normand (CSAN)

La somme globale distribuée sur chaque épreuve Cycle Classique Qualification SFAA est fonction du nombre de partants : elle est le produit du nombre de fractions de trois partants, arrondi à l'unité supérieure, par la prime de base correspondant à la catégorie de l'épreuve.

Dotations en euros Prime pour 3 partants*	Epreuves Régionales SF – AA – CSAN	Epreuves Interrégionales SF – AA – CSAN
4 ans Qualification SFAA	117	135
5 ans Qualification SFAA	135	144
6 ans Qualification SFAA	162	190

**Note : la dotation unitaire ne peut être inférieure à 2 fois le montant de l'engagement et ne peut être supérieure à 4 fois le montant de l'engagement.*

Exemple :

Sur une épreuve régionale de 4 ans Qualification SFAA (SF-AA-CSAN) d'un concours CSO label de 60 partants, la dotation est de : 2 340€ (=60 partants/3 x 117 €).

Sur une épreuve régionale de 4 ans Qualification SFAA (SF-AA-CSAN) d'un concours CSO label de 61 partants, la dotation est de 2 457 € (soit 61/3=20,3 arrondi à 21 x 117€).

2.3 Répartition de la dotation

2.3.1 Répartition de la dotation - Epreuves régionales et interrégionales Cycle Classique Formation, Cycle Classique ouvertes aux Autres Stud-Book et Cycle Libre

2.3.1.1 Cycle Classique Formation, Cycle Classique ouvert aux Autres Stud-Book et Cycle Libre : Epreuves au barème A sans chronomètre et sans barrage

Elles concernent les épreuves de Cycle Classique Formation 1, 2 & 3, les épreuves de Cycle Classique Autres Stud-Book et les épreuves de cycle libre 1, 2 et 3 à l'exception des deuxièmes épreuves des finales régionales de cycle libre 2^{ème} année 6 ans et Cycle Libre 3^{ème} année.

La prime est fixe, attribuée aux chevaux sans aucune pénalité sur le parcours.

2.3.1.2 Cycle Classique ouvert aux Autres Stud-Book, Finales régionales Cycle Libre 2^{ème} et 3^{ème} année 6 ans : Epreuves au barème A à chronomètre

Concernent les épreuves suivantes :

- Cycle classique 6 ans Qualification Autres Stud-Book 2^{ème} épreuve ;
- Cycle libre 2^{ème} année 6 ans et Cycle Libre 3^{ème} année : 2^{ème} épreuve lors d'une finale régionale.

La dotation globale distribuée est le produit du nombre de sans faute par la prime au sans faute.

La dotation globale distribuée est répartie entre:

- 80 % de la dotation partagée entre les concurrents classés sans aucune pénalité, selon le schéma des épreuves au barème A sans chrono (§ 2.3.1.1) ;
- 20 % de la dotation partagée entre les concurrents classés dans le 1^{er} tiers, selon l'algorithme du § 2.5 jugé suivant la règle d'un Barème A au chronomètre

Exemple :

Sur une épreuve régionale de 6 ans Qualification Autres Stud-Book au chronomètre de 10 partants et 5 sans faute, la dotation est de : 245 € (=5 sans-faute*49 €). Le 4^{ème} classé recevra $(245*0.8)/5+(245*0.2)*2.4/20 = 45.08€$

2.3.2 Répartition de la dotation - Epreuves régionales et interrégionales réservées aux chevaux inscrits au stud book du cheval de Selle Français (SF), à celui du cheval Anglo-Arabe (AA) et à celui du cheval Anglo-Normand (CSAN)

2.3.2.1 Cycle Classique 4, 5 et 6 ans Qualification SFAA : Epreuves au barème A sans chronomètre et sans barrage

Concernent les épreuves de cycle classique Qualification 4 ans SFAA, 5 ans Qualification SFAA, 6 ans Qualification SFAA première épreuve ; Le montant de chaque prime est obtenu par division de la dotation globale par le nombre de chevaux sans aucune pénalité. Cette prime ne doit pas être inférieure à 2 fois le montant de l'engagement et supérieure à 4 fois le montant de l'engagement.

Exemple 1: sur une épreuve régionale de cycle classique 4 ans Qualification 60 partants (d'où 60/3=20 prix à distribuer et dotation globale de 2340 €) et 24 chevaux sans pénalités, chaque cheval sans pénalité reçoit une prime de 97.50 € (= 2340 €/24).

*Exemple 2 -sur une épreuve régionale de cycle classique 4 ans Qualification 60 partants (d'où 60/3=20 prix à distribuer et dotation globale de 2340 €) et 10 chevaux sans pénalité, chaque cheval sans pénalité reçoit une prime de 124€ (= 2340 €/10= 234 € mais prime plafonnée = engagement *4= 31*4 soit 124 €).*

2.3.2.2 Cycle Classique 6 ans SFAA : Epreuves au barème A à chronomètre

Concernent les épreuves Cycle classique 6 ans Qualification SFAA 2ème épreuve ; La dotation globale distribuée est répartie entre:

- 80 % partagée entre les concurrents classés, selon le schéma des épreuves au barème A sans chrono (§ 2.3.2.1) ;
- 20 % partagée entre les concurrents classés dans le 1^{er} tiers, selon l'algorithme du § 2.5 jugé suivant la règle d'un Barème A au chronomètre.

Note : dans le cas d'épreuves dédoublées, où mâles, hongres et femelles d'une même génération et d'une même catégorie d'épreuve font l'objet d'épreuves séparées mais concourent sur le même parcours, la dotation est calculée sur l'ensemble de la génération ; s'ils concourent sur des parcours différents, la répartition des dotations est calculée sur chacune des épreuves.

2.4 Algorithme de répartition

Cas où utiliser l'algorithme de répartition des primes.

L'algorithme est utilisé pour répartir les primes entre les chevaux classés dans les cas suivants :

2.4.1 Cycle Classique 6 ans ouvert aux Autres Stud-Book 2ème épreuve régionale ou interrégionale, Finales régionales Cycle Libre 2ème et 3ème année 6 ans : Epreuves au barème A à chronomètre

La dotation globale distribuée est répartie entre:

- 80 % de la dotation partagée entre les concurrents classés sans aucune pénalité, selon le schéma des épreuves au barème A sans chrono (§ 2.3.1.1) ;
- 20 % de la dotation partagée entre les concurrents classés dans le 1^{er} tiers, selon l'algorithme du § 2.5 jugé suivant la règle d'un Barème A au chronomètre

Exemple :

- Finale régionale Cycle Libre 3^{ème} année 6 ans courue au chronomètre ; 17 partants ; 5 chevaux sans pénalités ;
- 5 classés sans faute ; dotation à distribuer de $5 \times 28 = 140 \text{ €}$;
- 80 % soit $(140 \times 80\%) = 112.00 \text{ €}$;
 - Les 5 chevaux sans faute se partagent $112/5 = 22.40 \text{ €}$ par cheval ;
- 20% soit $(140 \times 20\%) = 28 \text{ €}$;
 - Identifier sur l'algorithme la ligne correspondant au nombre de partants dans l'épreuve ;
 - La dotation de chaque cheval primé correspond à la multiplication du coefficient déterminé ci-dessus par le nombre de point correspondant au classement du cheval.

La répartition des gains est donc la suivante :

Classement	Sur 80% de la dotation	Sur 20% de la dotation	Total prime Cheval
1 ^{er}	22.40	$(9.6/30) \times 28 = 8.96$	31.36
2 ^{ème}	22.40	$(7/30) \times 28 = 6.53$	28.93
3 ^{ème}	22.40	$(4.6/30) \times 28 = 4.29$	26.69
4 ^{ème}	22.40	$(3.6/30) \times 28 = 3.36$	25.76
5 ^{ème}	22.40	$(3/30) \times 28 = 2.80$	25.20
6 ^{ème}	0	$(2.2/30) \times 28 = 2.05$	2.05
Total	112	28.00	140.00

2.4.2 Cycle Classique 6 ans SFAA : Epreuves au barème A à chronomètre :

Il s'agit de la deuxième épreuve des concours régionaux ou interrégionaux 6 ans Qualification;

- 80 % partagée entre les concurrents classés, selon le schéma des épreuves au barème A sans chrono (§ 2.3.2.1) ; le plafond de 4 fois le montant de l'engagement et le plancher de 2 fois le montant de l'engagement s'appliquent à ce montant.
- 20 % partagée entre les concurrents classés dans le 1^{er} tiers, selon l'algorithme du § 2.5 jugé suivant la règle d'un Barème A au chronomètre.

Exemple :

- 2^{ème} épreuve 6 ans Qualification en CSO Label régional SFAA courue au chronomètre ; 17 partants ; 2 chevaux sans pénalités ; 2 chevaux à 4 points ; 2 chevaux à 8 points ;
- 17 partants ; 6 classés ; dotation à distribuer de $6 \times 162 = 972 \text{ €}$;
- 80 % soit $(972 \times 80\%) = 777.60 \text{ €}$;
 - Les 2 chevaux sans faute se partagent $777.60/2 = 388.80 \text{ €}$ avec un plafond à 196 €;
- 20% soit $(972 \times 20\%) = 194.40 \text{ €}$;
 - Le coefficient de la catégorie multiplicateur est de 6.64 sur les concours régionaux et de 7.76 sur les CIR ;
 - Identifier sur l'algorithme la ligne correspondant au nombre de partants dans l'épreuve ;
 - La dotation de chaque cheval primé correspond à la multiplication du coefficient multiplicateur ci-dessus par le nombre de points sur l'algorithme correspondant au classement du cheval.

La répartition des gains est donc la suivante :

Classement	Points sur l'algorithme	Sur 80% de la dotation	Sur 20% de la dotation	Total prime Cheval
1 ^{er}	9.6	388.80 > plafonné à 196	$(9.6/30) \times 194.40 = 62.21$	258.21
2 ^{ème}	7.0	388.80 > plafonné à 196	$(7/30) \times 194.40 = 45.36$	241.36
3 ^{ème}	4.6	0	$(4.6/30) \times 194.40 = 29.81$	29.81
4 ^{ème}	3.6	0	$(3.6/30) \times 194.40 = 23.33$	23.33
5 ^{ème}	3.0	0	$(3/30) \times 194.40 = 19.44$	19.44
6 ^{ème}	2.2	0	$(2.2/30) \times 194.40 = 14.26$	14.26

2.5 Algorithme de répartition des dotations

Dotation de base : 5 euros pour 3 partants.				5																																			
Algorithme de répartition (1 prix pour 3 partants).																																							
Dot.	Nb partants	Nbre tranches	Classement																																				
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33				
				nombre de points attribués en fonction du classement																																			
5	1 à 3	1	5.0																																				
10	4 à 6	2	6.0	4.0																																			
15	7 à 9	3	7.5	4.5	3.0																																		
20	10 à 12	4	8.8	5.6	3.2	2.4																																	
25	13 à 15	5	9.5	6.5	3.8	3.0	2.2																																
30	16 à 18	6	9.6	7.0	4.6	3.6	3.0	2.2																															
35	19 à 21	7	9.8	7.3	5.3	4.2	3.5	2.8	2.1																														
40	22 à 24	8	10.0	7.6	6.0	4.8	4.0	3.2	2.4	2.0																													
45	25 à 27	9	10.3	7.9	6.4	5.2	4.4	3.6	2.8	2.4	2.0																												
50	28 à 30	10	10.7	8.3	6.8	5.5	4.7	3.9	3.1	2.7	2.3	2.0																											
55	31 à 33	11	11.0	8.6	7.1	5.8	5.0	4.2	3.4	3.0	2.6	2.3	2.0																										
60	34 à 36	12	11.2	8.8	7.3	6.1	5.3	4.5	3.7	3.3	2.9	2.6	2.3	2.0																									
65	37 à 39	13	11.4	9.0	7.5	6.3	5.6	4.8	4.0	3.6	3.2	2.8	2.5	2.3	2.0																								
70	40 à 42	14	11.6	9.2	7.8	6.6	5.8	5.0	4.2	3.8	3.4	3.1	2.8	2.5	2.2	2.0																							
75	43 à 45	15	11.9	9.5	8.0	6.8	6.0	5.2	4.4	4.0	3.6	3.3	3.0	2.7	2.4	2.2	2.0																						
80	46 à 48	16	12.1	9.7	8.2	7.0	6.2	5.4	4.6	4.2	3.8	3.5	3.2	2.9	2.6	2.4	2.2	2.0																					
85	49 à 51	17	12.2	9.8	8.4	7.2	6.4	5.6	4.8	4.4	4.0	3.7	3.4	3.1	2.8	2.6	2.4	2.2	2.0																				
90	52 à 54	18	12.4	10.0	8.5	7.3	6.6	5.8	5.0	4.6	4.2	3.8	3.5	3.3	3.0	2.8	2.6	2.4	2.2	2.0																			
95	55 à 57	19	12.7	10.3	8.8	7.6	6.7	5.9	5.1	4.7	4.3	4.0	3.7	3.4	3.2	2.9	2.7	2.5	2.3	2.2	2.0																		
100	58 à 60	20	12.7	10.3	8.9	7.7	6.9	6.1	5.3	4.9	4.5	4.2	3.9	3.6	3.3	3.1	2.9	2.7	2.5	2.3	2.2	2.0																	
105	61 à 63	21	13.0	10.6	9.1	7.8	7.0	6.2	5.4	5.0	4.6	4.3	4.0	3.7	3.5	3.3	3.0	2.8	2.7	2.5	2.3	2.2	2.0																
110	64 à 66	22	13.0	10.7	9.2	8.0	7.2	6.4	5.6	5.2	4.8	4.4	4.1	3.9	3.6	3.4	3.2	3.0	2.8	2.6	2.5	2.3	2.1	2.0															
115	67 à 69	23	13.3	10.9	9.3	8.1	7.3	6.5	5.7	5.3	4.9	4.6	4.3	4.0	3.8	3.5	3.3	3.1	2.9	2.8	2.6	2.4	2.3	2.1	2.0														
120	70 à 72	24	13.4	11.0	9.5	8.3	7.5	6.6	5.8	5.4	5.0	4.7	4.4	4.1	3.9	3.7	3.4	3.2	3.1	2.9	2.7	2.6	2.4	2.3	2.1	2.0													
125	73 à 75	25	13.4	11.0	9.6	8.4	7.6	6.8	6.0	5.6	5.2	4.8	4.5	4.3	4.0	3.8	3.6	3.4	3.2	3.0	2.8	2.7	2.5	2.4	2.3	2.1	2.0												
130	76 à 78	26	13.5	11.2	9.7	8.5	7.7	6.9	6.1	5.7	5.3	5.0	4.7	4.4	4.1	3.9	3.7	3.5	3.3	3.1	3.0	2.8	2.7	2.5	2.4	2.2	2.1	2.0											
135	79 à 81	27	13.8	11.3	9.8	8.6	7.8	7.0	6.2	5.8	5.4	5.1	4.8	4.5	4.3	4.0	3.8	3.6	3.4	3.2	3.1	2.9	2.8	2.6	2.5	2.4	2.2	2.1	2.0										
140	82 à 84	28	13.9	11.5	10.0	8.7	7.9	7.1	6.3	5.9	5.5	5.2	4.9	4.6	4.4	4.1	3.9	3.7	3.5	3.4	3.2	3.0	2.9	2.7	2.6	2.5	2.3	2.2	2.1	2.0									
145	85 à 87	29	14.0	11.6	10.1	8.9	8.0	7.2	6.4	6.0	5.6	5.3	5.0	4.7	4.5	4.2	4.0	3.8	3.6	3.5	3.3	3.1	3.0	2.8	2.7	2.6	2.5	2.3	2.2	2.1	2.0								
150	88 à 90	30	14.1	11.7	10.2	9.0	8.2	7.3	6.5	6.1	5.7	5.4	5.1	4.8	4.6	4.3	4.1	3.9	3.7	3.6	3.4	3.2	3.1	2.9	2.8	2.7	2.6	2.4	2.3	2.2	2.1	2.0							
155	91 à 93	31	14.2	11.8	10.3	9.1	8.3	7.4	6.6	6.2	5.8	5.5	5.2	4.9	4.7	4.4	4.2	4.0	3.8	3.7	3.5	3.3	3.2	3.0	2.9	2.8	2.7	2.5	2.4	2.3	2.2	2.1	2.0						
160	94 à 96	32	14.3	11.9	10.4	9.2	8.3	7.5	6.7	6.3	5.9	5.6	5.3	5.0	4.8	4.5	4.3	4.1	3.9	3.8	3.6	3.4	3.3	3.1	3.0	2.9	2.8	2.6	2.5	2.4	2.3	2.2	2.1	2.0					
165	97 à 99	33	14.4	12.0	10.5	9.2	8.4	7.6	6.8	6.4	6.0	5.7	5.4	5.1	4.9	4.6	4.4	4.2	4.0	3.9	3.7	3.5	3.4	3.2	3.1	3.0	2.8	2.7	2.6	2.5	2.4	2.3	2.2	2.1	2.0				

2.6 Part organisateur délégué perçue sur les engagements

Cycle Classique :

Le nombre d'engagés d'un événement comportant des épreuves de cycle classique inclut les engagés en cycle libre et jeunes poneys de ce même événement.

	Somme des engagés		
	Inférieur à 250	Supérieur à 250 et inférieur à 500	501 et plus
Part organisateur	2 250 €	Nombre d'engagés * 9€	(500 * 9€) + (nombre d'engagés – 500) * 8€
Part organisateur	2 000 €	Nombre d'engagés * 8€	
Epreuves SHF vidéo			

Exemples :

Concours 20199999 du mardi xx/xx/2019 au jeudi xx/xx/2019 (hors épreuves SHF-vidéo)

Nb engagés = 453 en cycle classique, 114 en cycle libre, 173 en jeunes poneys soit 740 engagés

Part organisateur = (500*9 €) + ((740-500)*8 €) = 4 500€ + 1 920€ = 6 420 €

Cycle libre :

Événement ne comportant que des épreuves de cycle libre :

- 13 Euros par engagement, sur les épreuves qui ont lieu le week-end ou les jours fériés ;
- 8 Euros par engagement, sur les épreuves qui ont lieu en semaine.

Un délai de 10 jours ouvrés maximum est fixé pour la mise en paiement de cette part organisateur délégué sur les engagements.